

FLASH-INFO



Association fribourgeoise des institutions spécialisées

CCT : pas de négociations en 2016

Suite aux modifications de ces deux dernières années concernant la CCT, les partenaires sociaux INFRI et FOPIS ont décidé de ne pas conduire de négociations formelles durant cette année 2016.

Des discussions entre les parties continuent sur les thèmes du statut des stagiaires et des veilleurs.

Des forces nouvelles pour INFRI

Bienvenue à Madame Jacqueline Portmann, qui a entamé sa nouvelle activité de collaboratrice administrative à INFRI à 30% le 1er janvier 2016 !



Ses tâches principales recouvrent l'administration interne, la comptabilité, le site internet, ainsi que des travaux de traduction.

Email : secretariat@infri.ch

Les projets de lois dans le domaine du handicap

Le canton de Fribourg a accumulé beaucoup de retard dans la mise en oeuvre des dispositions dans le domaine du handicap liées à la nouvelle répartition des tâches issues de la RPT : 2011 était le délai fixé par la loi fédérale pour une application complète, mais les concepts et projets de lois - après consultation en 2015 - arrivent à leur terme en 2016 et devraient pouvoir entrer en vigueur à l'été 2017.

Il s'agit de trois lois, qui vont marquer le domaine des institutions pour les prochaines années :

- Du côté du SESAM, la **Loi sur la pédagogie spécialisée (LPS)** qui définit les conditions de fonctionnement des écoles spéciales, entre autres prestations de pédagogie spécialisée, qu'elles soient dispensées à l'école ordinaire ou à l'extérieur.
- Du côté du Service de la prévoyance sociale, la **Loi sur la personne en situation de handicap (LPSH)** a pour but de promouvoir l'autonomie des personnes et de régler l'action de l'Etat dans ce domaine; et la **Loi sur les institutions spécialisées et les familles d'accueil professionnelles pour mineur (LIFAP)** fixe les conditions-cadre du financement des prestations et leur qualité.

En automne 2016, les commissions puis le Grand Conseil lui-même devront se prononcer sur ces projets de lois. Nous espérons que les intérêts des personnes en situation de handicap ou en difficultés seront au centre des préoccupations des député-e-s, et que les décisions politiques permettront aux institutions de délivrer leurs prestations dans les meilleures conditions.

INFRI : les thèmes 2016

Mis à part ces projets de lois qui vont entrer dans la dernière ligne droite, et qui demanderont un grand engagement de notre association, divers projets et thématiques vont nous mobiliser pendant l'année 2016 :

- la révision des statuts d'INFRI
- l'introduction d'une filière de psychiatrie adulte pour les situations complexes
- l'amélioration de la collaboration avec le RFSM
- l'introduction d'un organe de soutien pour les cas de harcèlement
- la défense du besoin de places nouvelles dans les institutions

NEWS des membres

REPER devient bilingue

Depuis janvier 2015 les prestations de la "Suchtpräventionsstelle Fribourg" ont été intégrées à l'association REPER dans le secteur "Information & Projets". A moyen-long terme, REPER entend offrir le bilinguisme à l'ensemble de ses secteurs.



REPER est une association fribourgeoise créée en 2006, issue de la fusion de la LIFAT et de RELEASE. REPER possède plus de cinquante collaborateurs, répartis en 5 équipes/secteurs. Ces équipes sont composées d'animateurs socioculturels, de psychologues, de formateurs en pratique pré-professionnelle, de travailleurs sociaux qui se regroupent sous ces appellations:

- Information & Projets
- Rue & Réalisations
- Centres d'animation socioculturelle
- Préformation professionnelle
- Ressources & développement

REPER a pour buts de contribuer à la promotion de la santé et de développer toutes mesures utiles à la prévention des dépendances et des situations à risques. Elle s'adresse à un large public, tout en privilégiant son action auprès des jeunes et des multiplicateurs (écoles, communes, clubs sportifs, etc.).

Maintenant: Site internet et page Facebook sont également en allemand:

www.reper-fr.ch

- la participation active à la planification des prestations par le canton pour 2017-2020
- la mise à jour de la stratégie et de la communication d'INFRI
- la coordination étroite avec les partenaires, Pro Infirmis et les associations
- la réflexion sur le financement des SeMo des institutions socio-éducatives

Tous ces thèmes revêtent une grande importance pour les institutions. C'est la mission de notre association de s'engager pour la défense des institutions, et à cet égard 2016 sera une année cruciale et intéressante.

Informations des associations

Les institutions fribourgeoises sont pour la plupart également membres d'une association nationale représentant leurs intérêts au niveau suisse : Integras (institutions pour mineurs) et INSOS (institutions pour adultes).

Integras (association professionnelle pour l'éducation sociale et la pédagogie spécialisée) est active dans les domaines des droits de l'enfant et de la bienveillance, de la formation et la qualité en pédagogie spécialisée, ainsi que la promotion de la politique sociale dans ces domaines.

Elle organise régulièrement des colloques de formation et d'échanges, comme le *9 mars 2016 le Colloque de pédagogie spécialisée* et les *2-3 juin 2016 le Colloque de Morat*.

Une consultation interne est en cours au sein de cette association, visant à une redéfinition de sa mission.

—> tous les détails sous www.integras.ch

INSOS (association de branche nationale des institutions pour personnes avec handicap), est active politiquement pour la défense des ateliers et homes pour personnes adultes.

Elle fournit des prestations aux institutions (assurance qualité et sécurité, conseils juridiques gratuits, etc.) et s'engage dans les domaines de la formation continue et des conditions-cadre qui touchent les institutions, comme l'application de la CDPH.

Elle organise également des événements et formations pour ses membres, comme le *19 mai 2016 une journée d'étude sur l'autisme*, et les *14-17 juin un voyage d'étude à Berlin*.

—> tous les détails sous www.insos.ch

Vous trouvez ci-dessous la composition du team d'INSOS :



Depuis la gauche: Carole Müller-Widmer, Barbara von Graffenried, Verena Baumgartner, Muriel Montesano, Antina Studer, Barbara Spycher, Pierre-Alain Uberti, Hannelie Grädel, Peter Sachsenhofer, Samuel Häberli et Barbara Lauber.